

Laurie Boussaguet  
[laurie.boussaguet@sciences-po.fr](mailto:laurie.boussaguet@sciences-po.fr)

**Convergences inattendues.  
Le processus d'émergence de la pédophilie comme problème public en France, en Belgique et en  
Angleterre**

Date et lieu de soutenance :

Le 20/11/2007 à l'école doctorale de l'IEP de Paris

Résumé :

En matière de lutte contre la pédophilie, la France, la Belgique et l'Angleterre disposent de systèmes institutionnels contrastés, qu'il s'agisse du cadre pénal ou de l'organisation de la protection de l'enfance. Les politiques adoptées dans ce domaine le sont tout autant, chacun privilégiant des solutions différentes. On aurait donc pu s'attendre à ce que les processus d'émergence de la pédophilie comme problème public diffèrent également. Pourtant, le constat est tout autre, le processus d'émergence des abus sexuels sur mineurs étant semblable dans les trois pays : l'objet, la temporalité, les acteurs, les mécanismes et les discours de l'émergence se ressemblent en effet fortement. Ces « convergences inattendues » mettent en difficulté les approches institutionnalistes, qui négligent trop souvent la phase de l'émergence et surestiment le poids du contexte institutionnel national.

Cette recherche montre que l'émergence de la pédophilie comme problème public à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle peut se comprendre par la conjonction de plusieurs facteurs : des facteurs de court-terme (poids du contexte et des grandes affaires avec l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité dans les années 90, sous l'action conjuguée des médias et des acteurs de l'émergence) et de long-terme (catégorisation progressive de l'enfance comme objet d'action publique, qui est en partie portée par un vaste mouvement international – congrès, colloques, institutions et textes internationaux, creusets d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques) ; mais aussi de facteurs micro (le rôle des acteurs de l'émergence, qu'il s'agisse des militantes féministes et des professionnels de la petite enfance dans les années 80 ou des familles de victimes et des professionnels travaillant au contact des délinquants sexuels la décennie suivante) et macro (transformation du contexte d'interprétation et de connaissance – évolution de la vision de l'enfant dans les sociétés occidentales et modification du paradigme scientifique dans le forum des « professionnels de la psyché » prenant en charge le problème des abus sexuels sur mineurs).

L'explication de la convergence « processuelle » constatée est aussi à rechercher du côté des variables internationales ou transnationales, affranchies des contraintes institutionnelles nationales et qui sont actives dans le processus d'émergence étudié. Il s'agit tout d'abord d'institutions internationales, telles que la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, qui créent un cadre d'action légitime pour les acteurs, issus de la société civile et du monde politique, désireux de s'investir sur ces questions. Il s'agit ensuite et surtout de l'intégration internationale des acteurs de l'émergence qui, grâce à une ouverture vers l'extérieur, des contacts avec leurs homologues étrangers, la participation à des congrès internationaux, l'adhésion à des associations internationales et/ou l'appartenance à une communauté épistémique, contribuent au renouvellement, à la construction et à la diffusion des cadres cognitifs et normatifs entourant le phénomène des abus sexuels sur mineurs et ainsi proposent et recourent, quasi-simultanément, au niveau national, aux mêmes types de mécanismes et de discours pour faire émerger le problème sur les scènes publiques.

D'un point de vue théorique, analytique et méthodologique, cette recherche permet d'interroger les frontières : les frontières de l'objet d'une part, le problème des abus sexuels sur mineurs étant qualifié, requalifié, construit et défini de manière différente à travers le processus d'émergence étudié, en fonction du contexte et des acteurs qui se saisissent de cet enjeu (centralité de l'inceste dans les années 80, et de la pédophilie dans les années 90) ; les frontières de l'action publique ensuite, à la fois verticales (dans son rapport avec le niveau transnational) et horizontales (dans sa relation avec la société civile et l'intégration des profanes dans le processus de décision) ; les frontières disciplinaires par ailleurs, l'étude de l'émergence et la prise en compte d'une parole profane sur la pédophilie permettant de penser l'articulation entre analyse des politiques publiques et sociologie politique – nous avons d'ailleurs proposé un enrichissement du modèle des « forums de politiques publiques » afin de prendre en compte cette parole profane, en ajoutant un « forum des profanes » au modèle initial ; les frontières de l'Etat enfin, dont le rapport à la sphère privée se trouve questionné (plus d'Etat coercitif ou contrôle social de type éliasien exercé par la société sur elle-même ?).

Composition du jury de thèse :

M. Patrick Hassenteufel (Professeur des Universités, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) – Rapporteur

Mme Jane Jenson (Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Citoyenneté et gouvernance, Département de science politique, Université de Montréal)

Mme Nonna Mayer (Directrice de Recherche au CNRS, Cevipof/Sciences-Po) – Présidente

M. Pierre Muller (Directeur de Recherche au CNRS, Cevipof/Sciences-Po) – Directeur de thèse

M. Claudio Radaelli (Professor of Political Science, University of Exeter)

M. Yves Surel (Professeur des Universités, IEP de Grenoble) – Rapporteur